

Bilans des projets documentaires pédagogiques pour la période 2006-2009 et pistes de réflexion

Depuis l'élaboration des projets 2006-2009, des évolutions sont apparues. Il est utile d'en faire un bilan qui permettra de réfléchir sur les projets développés depuis 2010, en termes de conception du projet (si ce n'est pas encore le cas), en terme de conduite de ce projet et en terme d'évaluation des objectifs retenus.

Avant d'analyser les bilans établis des projets documentaires pédagogiques, il est nécessaire d'identifier les objectifs fixés en 2006 ou au moment de l'élaboration du projet.

Les grands axes des projets

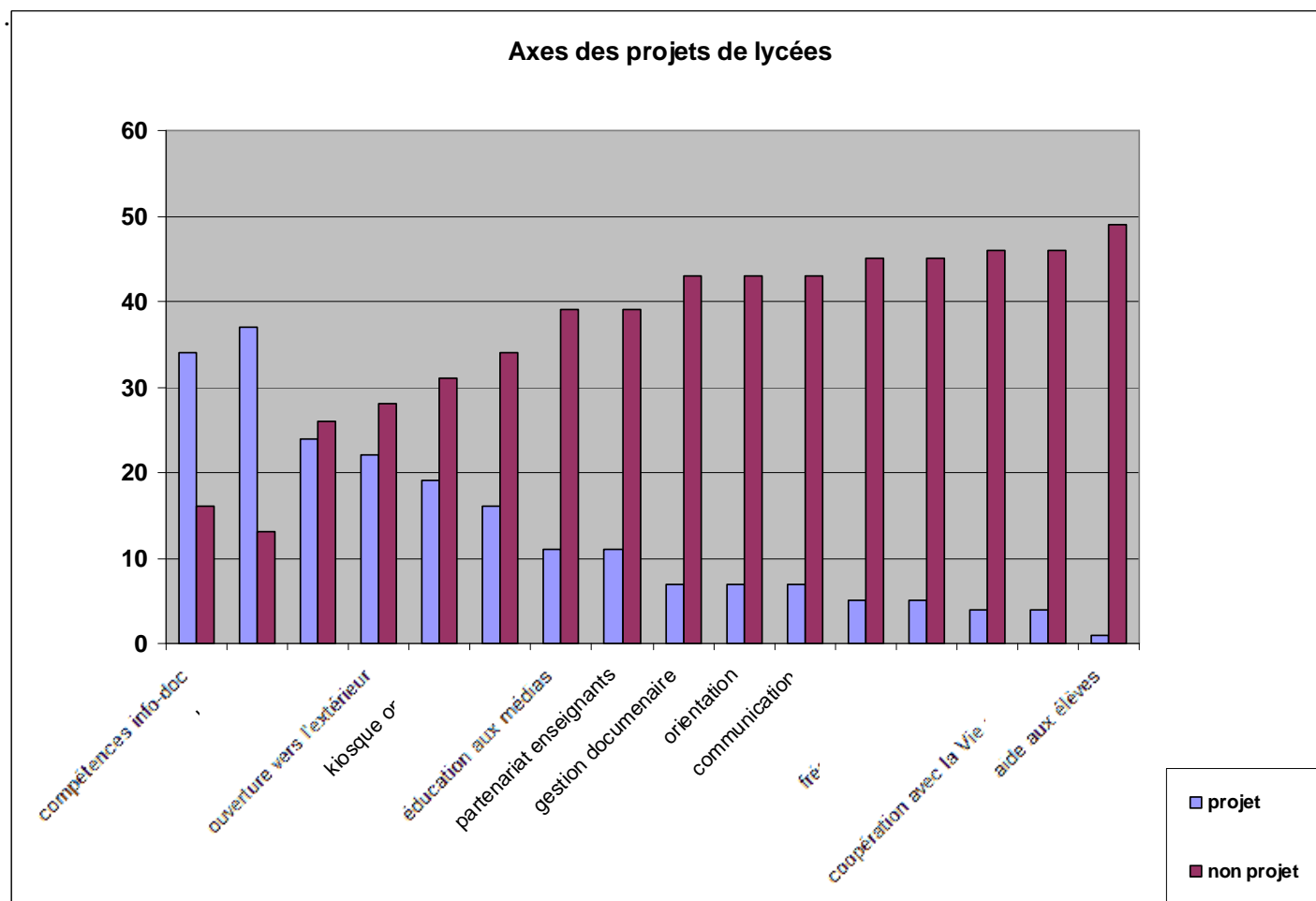
Au lycée comme au collège, ont été pris en compte, les objectifs et les sous-objectifs pour refléter plus fidèlement la réalité des projets et leur développement au cours de la période 2006-2009. Dans ce document de synthèse, c'est le terme objectif (objectifs + sous-objectifs) qui sera employé.

Il est à noter que sur 50 bilans de lycée dépouillés, 23 n'ont pas fait l'objet d'une évaluation par le rédacteur initial du projet, soit 46%.

En collège 38 bilans sur 105 n'ont pas été établis par le rédacteur du projet, soit 37%.

Ce constat peut s'expliquer par le turnover (mobilité) important des professeurs documentalistes sur certains postes et la très grande stabilité des titulaires sur d'autres.

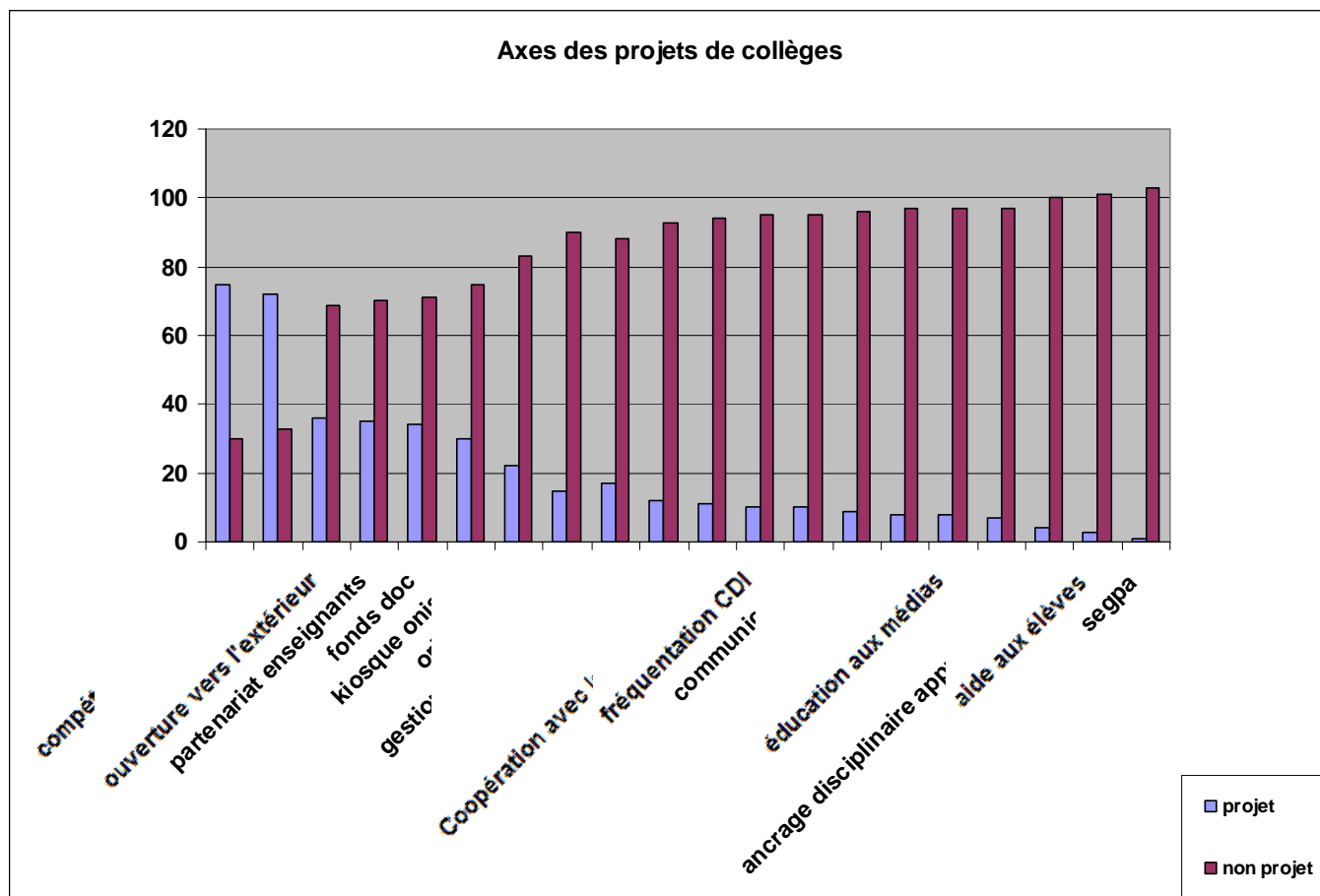
L'évaluation s'avère souvent difficile voire impossible dans le cas du départ du rédacteur du projet.



Graphique 1

Les compétences info-documentaires sont un axe de travail dans quasi 7 projets sur 10. Elles sont suivies de près par le développement de la lecture. Ces deux axes sont les seuls à dépasser (largement) le seuil d'un projet sur deux.

Le développement du travail en coopération avec les enseignants pour l'acquisition de compétences info-documentaires (ou autres) ne figure que dans un projet sur 4. Il est possible que cet aspect soit implicite et ne fasse pas l'objet d'un objectif ou d'un sous-objectif du projet.



Graphique 2

Comme au lycée,

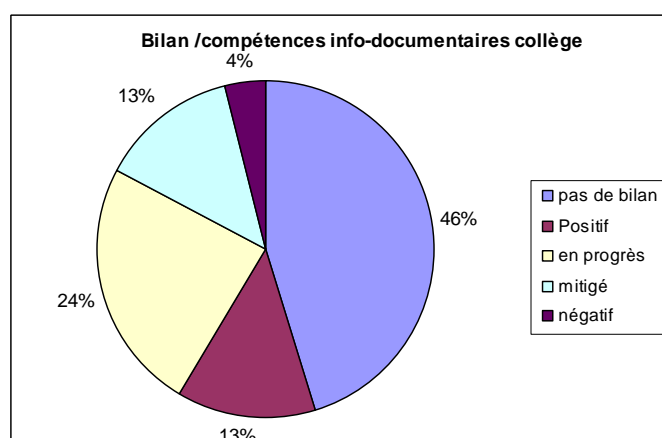
- les compétences info-documentaires sont un axe fort du projet et figurent dans 71% des projets de collèges.
- Elles sont suivies par le développement de la lecture.
- Ces deux axes sont les seuls à dépasser (largement) le seuil d'un projet sur deux.

La nécessité d'un travail spécifique sur le fonds documentaire est mentionné deux fois moins souvent qu'au lycée. En troisième position au lycée, il apparaît en 5^e position au collègue.

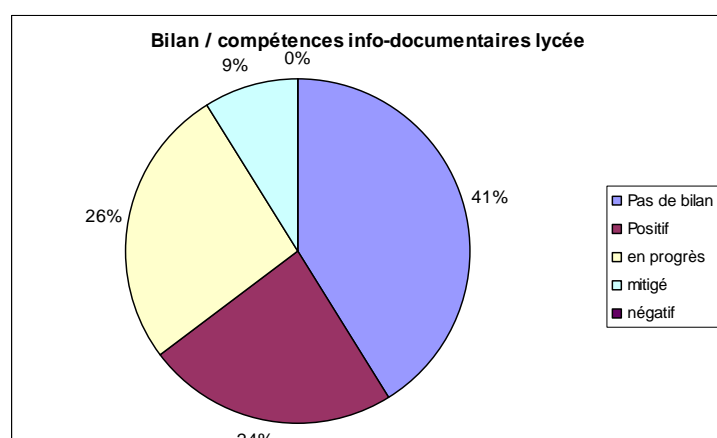
Le développement du travail en coopération avec les enseignants pour l'acquisition de compétences info-documentaires (ou autres) figure que dans un projet sur 3 (un peu plus qu'au lycée). Là aussi, il est possible que cet aspect soit implicite et ne fasse pas l'objet d'un objectif ou d'un sous-objectif du projet.

L'ouverture vers l'extérieur apparaît en 3^e position cependant, elle n'apparaît que dans 33% des projets, tandis qu'au lycée elle se situe en 4^e position mais figure dans 44%.

Compétences info-documentaires



Graphique 3



Graphique 4

Rappel : 75 projets de collège (sur 105 projets dépouillés) ont développé un objectif (ou sous objectif) portant sur le développement des compétences info-documentaires.

Au lycée, cet axe est mentionné dans 34 projets sur 50 bilans dépouillés..

En collège, comme en lycée, plus de 4 projets sur 10 ne procèdent pas à une évaluation de l'objectif fixé, ou bien fournissent des données brutes, sans les analyser, sans les comparer à la situation initiale, sans tirer de conclusions.

Les graphiques mélangent des informations hétérogènes. Dans certains projets, il s'agit d'une évaluation du nombre de séances faites, sachant qu'un nombre très satisfaisant pour l'un peut apparaître comme très insuffisant pour l'autre. Dans d'autres projets, il s'agit d'évaluer les compétences acquises par les élèves ou bien de mesurer le bon fonctionnement d'un dispositif. De fait bien souvent, c'est le taux de satisfaction du professeur-documentaliste qui est exprimé.

Un tiers des bilans de collège affiche le souci d'une progression dans les apprentissages info-documentaires.

En lycée, 4 projets seulement font état de la volonté d'établir une progression des apprentissages.

Pistes de réflexion....

Bien identifier ce que l'on veut évaluer.

Les progrès des élèves ? Indispensable.

Les progrès des actions (nombre de séances, amélioration des travaux avec les enseignants, amélioration d'un dispositif...)?

Satisfaction personnelle ?

Pour évaluer les progrès des élèves et leurs acquis, il est nécessaire avant la (les) séance(s) de mesurer ce qu'ils savent et savent faire sur le sujet, de mesurer les compétences acquises antérieurement.

Ancrage disciplinaire des apprentissages info-documentaires

Rappel : 75 projets de collège (sur 105 projets dépouillés) ont développé un objectif (ou sous objectif) portant sur le développement des compétences info-documentaires.

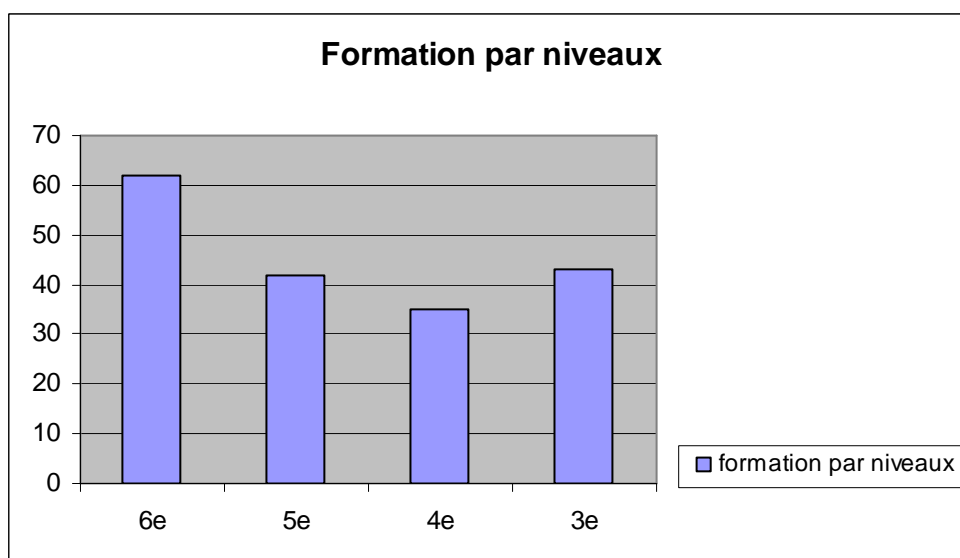
Au lycée, cet axe est mentionné dans 34 projets sur 50 bilans dépouillés.

L'ancrage disciplinaire est un objectif pour 9 projets de collège sur 75 (cf. graphique 2). Cependant l'articulation entre les apprentissages disciplinaires et les apprentissages info-documentaires est mentionnée dans 32 bilans sur 75.

C'est un objectif dans 4 projets de lycées sur 50 mais 13 bilans de lycée sur 34 abordent cette articulation.

Quand l'ancrage disciplinaire des apprentissages documentaires est mentionné, il est estimé positif ou en progrès dans la majorité des cas au collège comme au lycée.

Formation dispensée selon les niveaux Collège

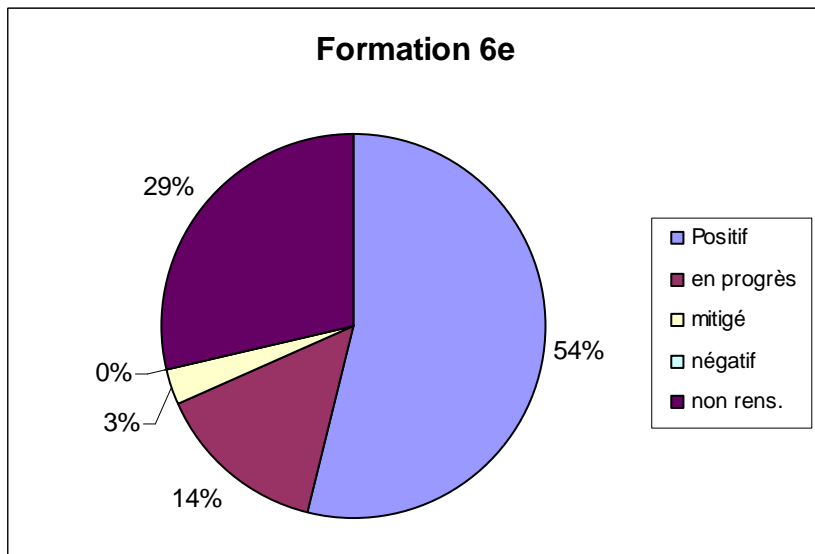


graphique 5

Le graphique par niveau montre que la formation reste bien ancrée en 6^e (62 projets sur 75 ayant un objectif de développement des compétences info-documentaires). Cependant, elle n'est plus cantonnée à ce niveau.

Cette formation a largement progressé en classe de 3^e. On peut penser que cette évolution est liée au développement de travaux documentaires en SVT (cf. les programmes de la discipline) et dans le domaine de l'orientation.

Formation en 6e



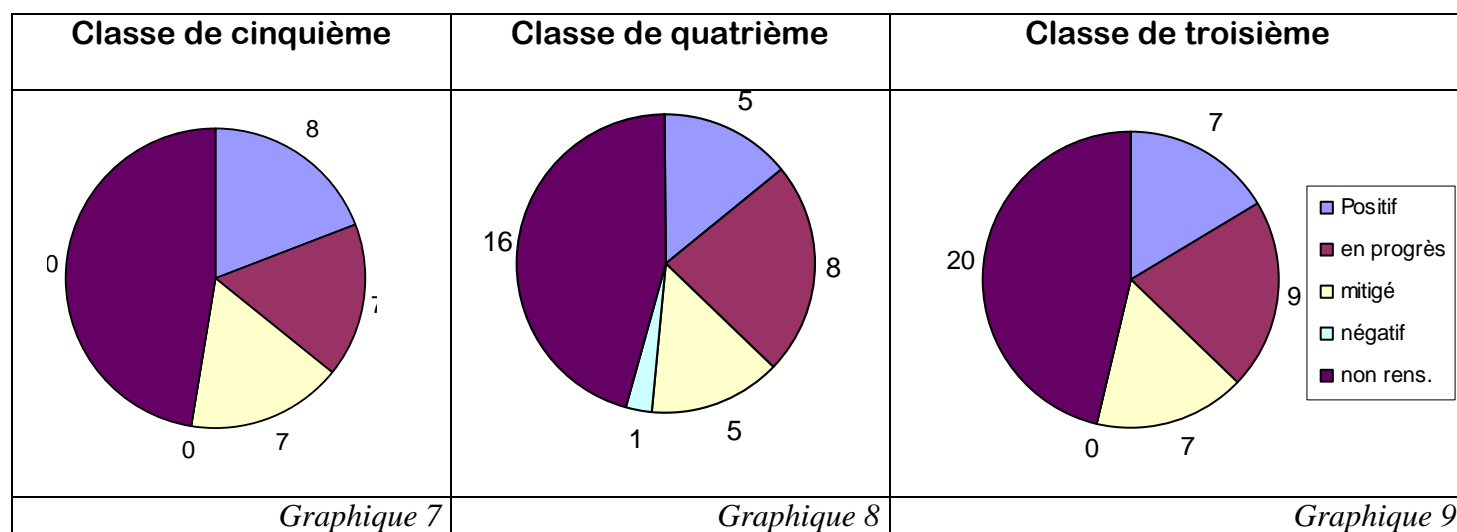
62 bilans (sur 75) mentionnent une formation en 6e. Cependant quasi un tiers des bilans ne fait pas d'évaluation de cette formation. 34 bilans (soit 54%) expriment la satisfaction quant aux séances conduites et 9 bilans (14%) font état de progrès. Cependant les réalités restent différentes : de quelques séances à la séance de quinzaine par ex., selon les collègues. Le nombre de séances intégrées dans les apprentissages disciplinaires est en progression. Cependant, cette formule ne donne pas forcément une formation équivalente aux différentes classes de sixième.

graphique 6

Pistes de réflexion....

Quelles articulations entre la formation en 6e et la formation dans les autres niveaux ?
Comment mesurer les acquis des élèves à l'issue de la sixième ?

Formations autres niveaux



Presque la moitié des bilans mentionne des actions de formation en 5^e-4^e sans en tirer de réel bilan. Les remarques sont les mêmes que pour le niveau 6^e : formations différentes d'une classe à l'autre, meilleure intégration dans les apprentissages documentaires.

En dehors de quelques projets, il n'est pas toujours spécifié dans les bilans la formation donnée aux élèves à besoins spécifiques (SEGPA, ULIS...)

Pistes de réflexion....

Le socle commun influence-t-il les pratiques en collège ?

Formation dispensée Lycée

Rappel : 34 projets de lycée (sur 50 projets dépouillés) ont développé un objectif (ou sous objectif) portant sur le développement des compétences info-documentaires.

Les actions de formation en seconde apparaissent dans 15 bilans (sur 34) mais sans qu'un bilan en soit tiré explicitement. Les quelques appréciations formulées sont plutôt positives.

La classe de seconde reste le niveau où les interventions du professeur documentaliste sont les plus fréquentes. Pour les autres niveaux, il n'est pas possible de dégager une tendance : les bilans comme les objectifs mentionnent très peu les classes de Première ou de Terminale. On notera, dans un ou deux bilans, la mention un travail en STG, en AID ou en classe post-bac...

Très peu d'informations sont données sur le développement des compétences info-documentaires dans le cadre des dispositifs interdisciplinaires. On peut s'interroger sur cette absence quasi totale. Les projets ayant vu le jour en 2006, on peut penser que les TPE ou l'ECJS sont entrés dans les habitudes de travail et ne font pas l'objet d'un axe particulier de travail. Cependant, on peut s'étonner que dans les bilans, ces dispositifs n'apparaissent pas comme des lieux de développement des compétences info-documentaires.

D'autres points relatifs aux compétences info-documentaires en lycée sont indiqués en introduction (page 3 et 4.)

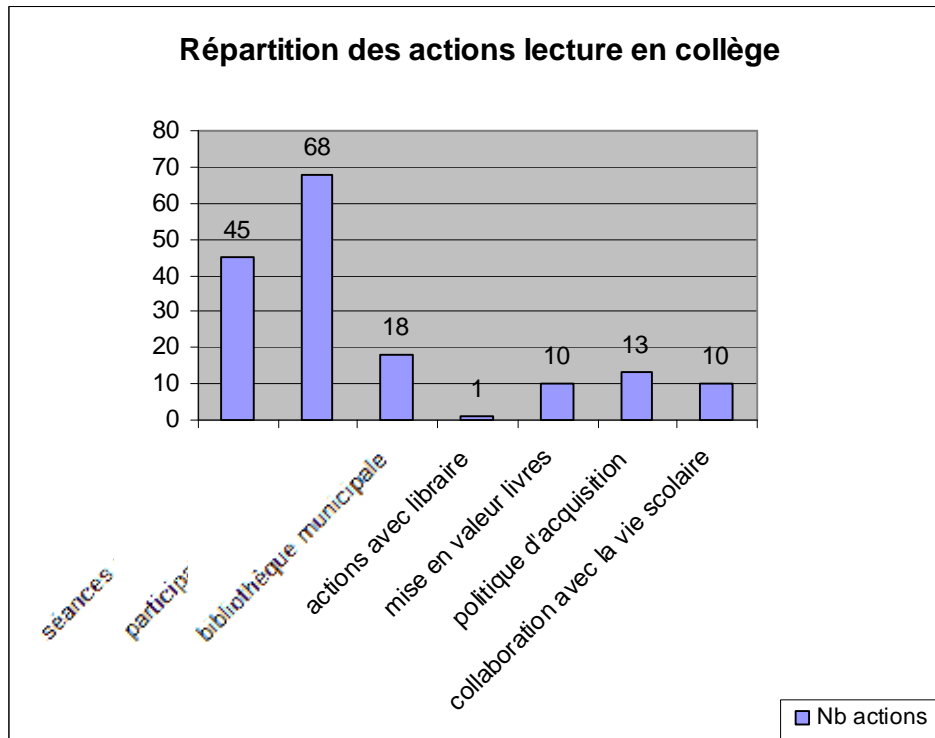
Pistes de réflexion....

Quelle place ont les dispositifs comme les TPE ou l'ECJS dans la formation info-documentaire des élèves ?
L'accompagnement personnalisé influence-t-il les pratiques ?

Promotion de la lecture

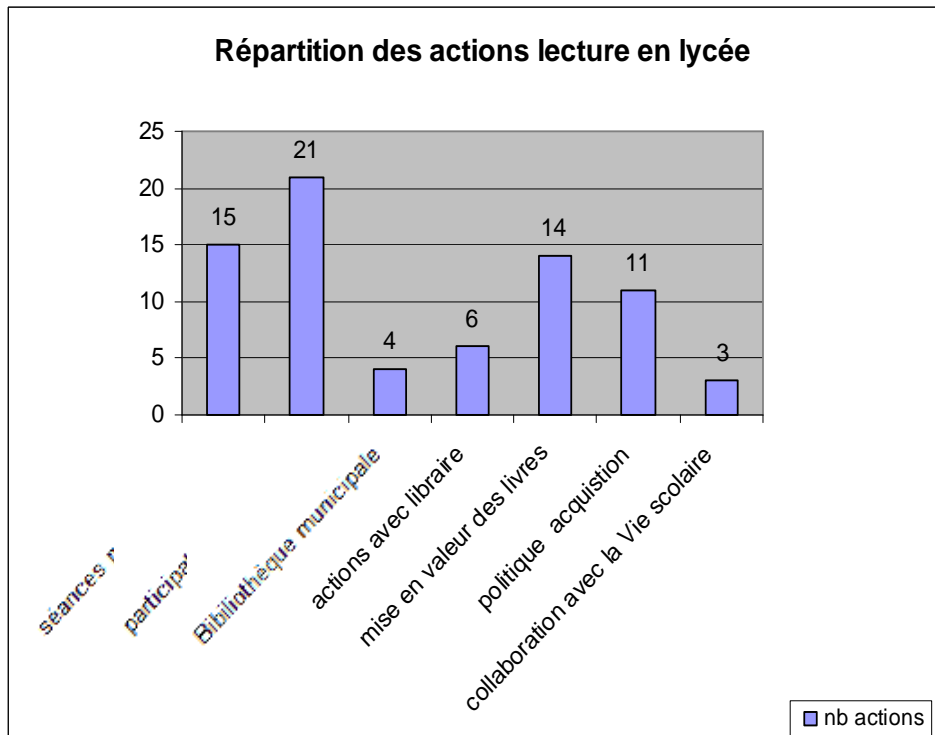
Rappel : 72 collèges et 32 lycées mentionnent un objectif relatif à la promotion de la lecture.

Collège



Graphique 10

Lycée



Graphique 11

72 collèges ont un objectif relatif au développement de la lecture MAIS 16 établissements supplémentaires font apparaître des actions lectures dans le bilan.

32 lycées ont un axe lecture MAIS 5 en plus mentionnent des actions lecture dans le bilan.

Les graphiques 10 et 11 ainsi que les graphiques ci-dessous prennent en compte ces actions supplémentaires soit 88 réponses pour le collège et 37 pour le lycée.

Il est à noter que les objectifs affichés sont souvent de l'ordre de l'amélioration de la lecture, mais rares sont les bilans qui font une évaluation des pratiques des élèves (en dehors du volume de prêt). Ce sont les actions qui sont le plus souvent évaluées.

C'est pourquoi les 2 graphiques ci-dessus (graphiques 10 et 11) s'intéressent aux actions de promotion de la lecture.

Cependant, on ne peut en déduire d'indications fiables quant à l'ensemble des classes de l'établissement ou d'un niveau. La plupart du temps, les actions en question ne concernent que quelques classes.

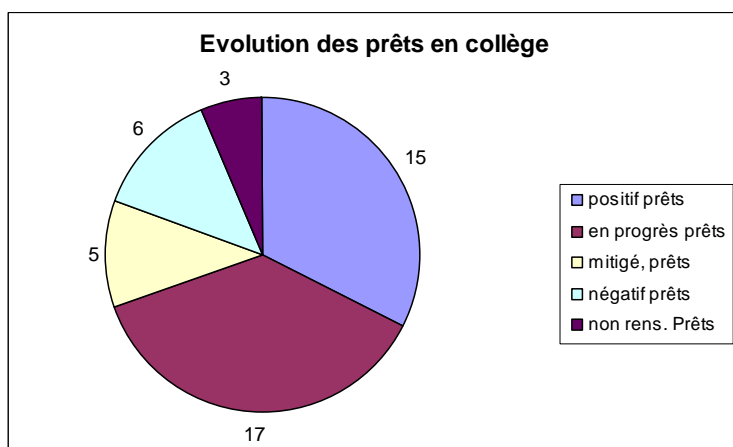
Différentes actions sont regroupées sous l'intitulé « participation à des prix » et peuvent être des défis lectures (organisés en interne ou avec d'autres établissements), des concours comme des prix littéraires.

En collège ou en lycée ce type d'actions est très prisé comme le montre les graphiques 10 et 11, même si elles sont plus nombreuses proportionnellement en collège (68 sur 72) qu'en lycée (21 sur 32).

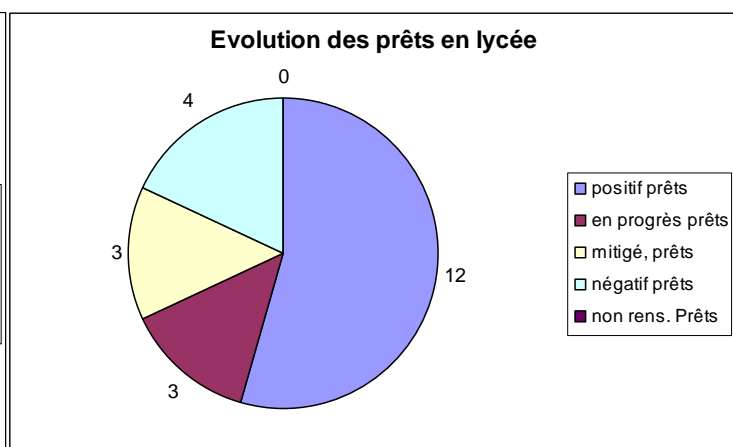
La mise en valeur des ouvrages est toutes proportions gardées, plus souvent mentionnées qu'en collège.

Sans surprise, les séances d'animation autour de la lecture sont plus nombreuses au collège qu'au lycée.

1 projet de collège sur 5 (13 sur 72 mentionnant un axe « lecture » dans le bilan) met l'accent sur la politique d'acquisition et 1 sur 3 (11 sur 37) en lycée.

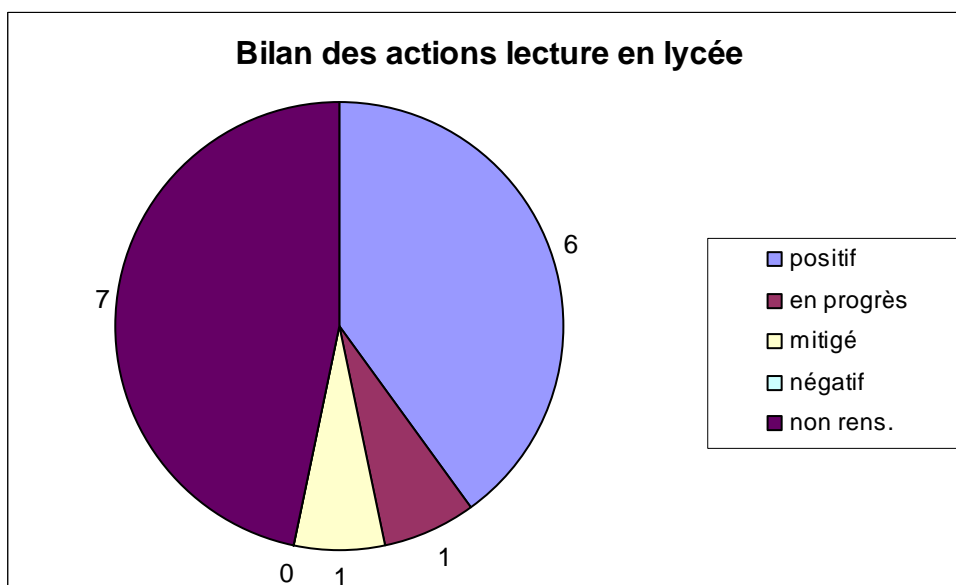


Graphique 12

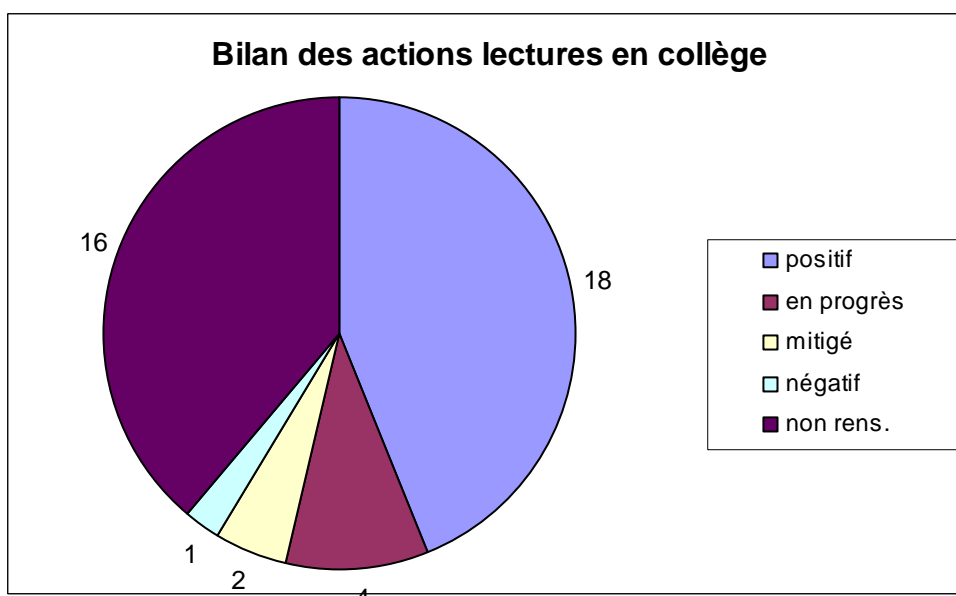


Graphique 13

Selon ces graphiques, dans les établissements où existe un projet de développement de la lecture, il semble que le prêt se maintienne ou progresse de manière sensible. Néanmoins l'évaluation du projet ne saurait se limiter à cet élément partiel.



Graphique 14



Graphique 15

Il est intéressant de noter que l'ensemble des activités sur la lecture et le prêt se maintiennent voire progressent dans le cas où le projet a un axe fort en lecture. Ces éléments positifs mettent en évidence le rôle essentiel des actions-lecture pilotées par le professeur documentaliste.

Les expositions ponctuelles dans le cadre de ces actions n'apparaissent pas dans les bilans, malgré leur fréquence.

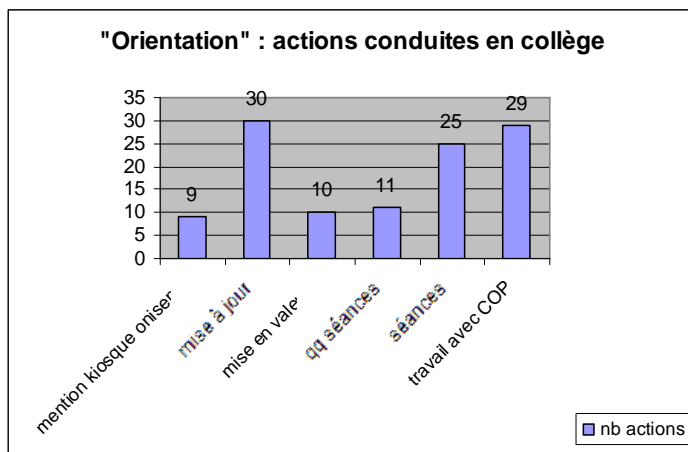
Les remarques que l'on peut lire à propos de l'évaluation des compétences info-documentaires (page 3) s'appliquent également ici. Le volume de prêts ne peut être le seul critère, pas plus que le seul bon fonctionnement d'une action lecture.

Pistes de réflexion....

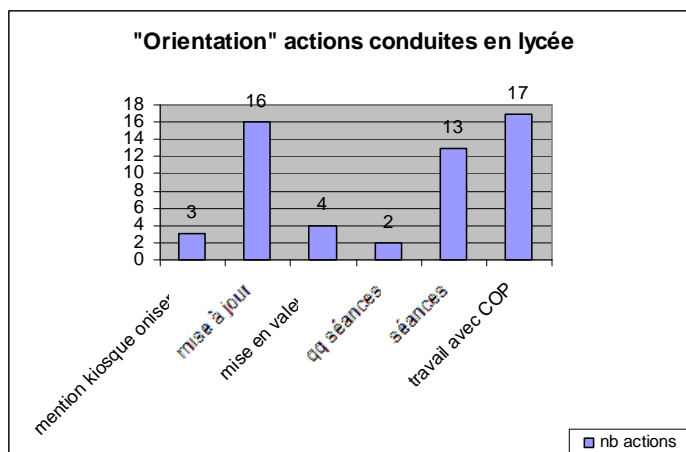
Le bilan s'appuie sur le volume de livres lus, la qualité de la coopération avec les enseignants, les acquis des élèves (plaisir de la lecture, appétence, habitude, développement de la curiosité et d'une culture personnelle.... Comment prendre en compte ces différents critères ?

Kiosque Onisep et orientation

Rappel : 60 projets de collège 26 projets de lycée ont un objectif sur la documentation Onisep et/ou son exploitation.



Graphique 16



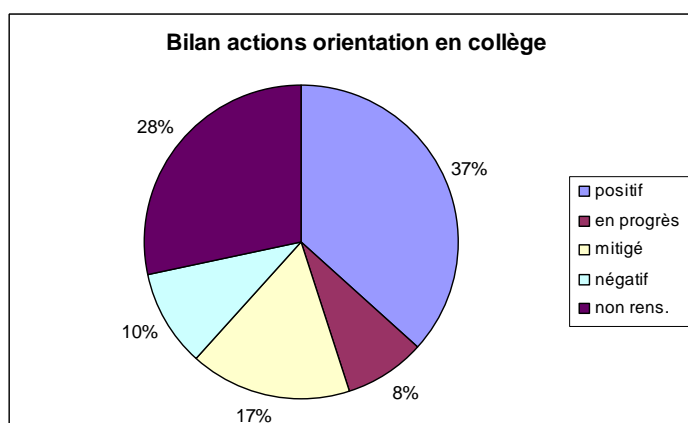
Graphique 17

Ces graphiques montrent l'importance, en lycée comme en collège de la mise à jour de la documentation sur l'orientation et du travail avec les COP.

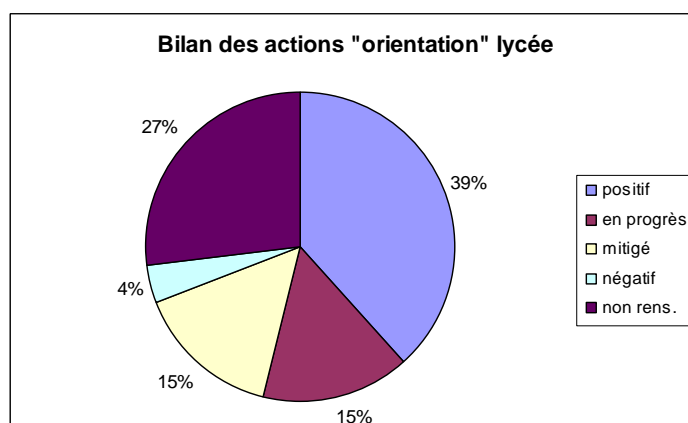
Le nombre d'actions pédagogiques (recherche d'informations et utilisation du kiosque de l'Onisep, de sites) est significatif. Les interventions du professeur documentaliste se limitent parfois à quelques séances de présentation du kiosque mais correspondent souvent à une véritable exploitation.

Pistes de réflexion....

En collège, le PDMF (parcours de découverte des métiers et des formations) et les options DP3 influencent-elles les pratiques ?



Graphique 16



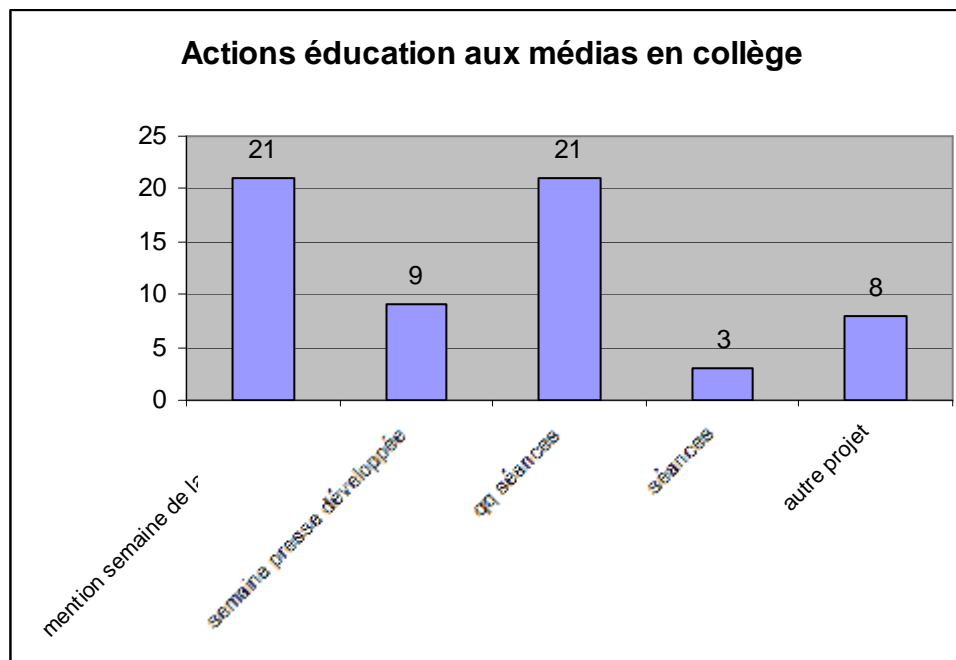
Graphique 16

L'absence de bilan pour de nombreux projets est importante. Comme pour d'autres objectifs, tout se passe comme si mentionner une action se substituait à l'évaluation.

Éducation aux médias

Rappel : 46 projets de collège mentionnent l'éducation aux médias, notamment la semaine de la presse, mais 8 seulement ont inscrit un objectif ou sous-objectif dans leur projet.

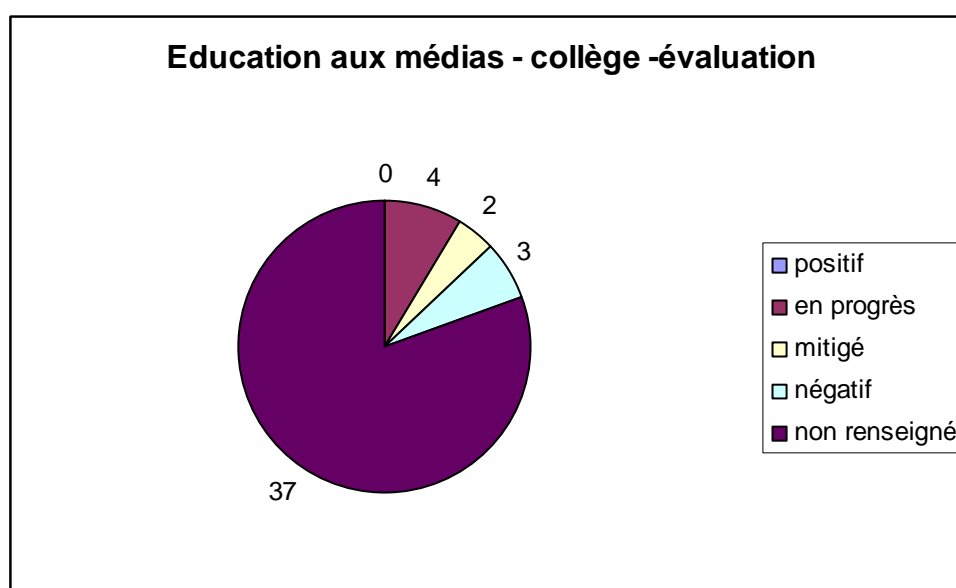
En lycée 28 projets abordent ce thème qui est un objectif pour 11 d'entre eux.



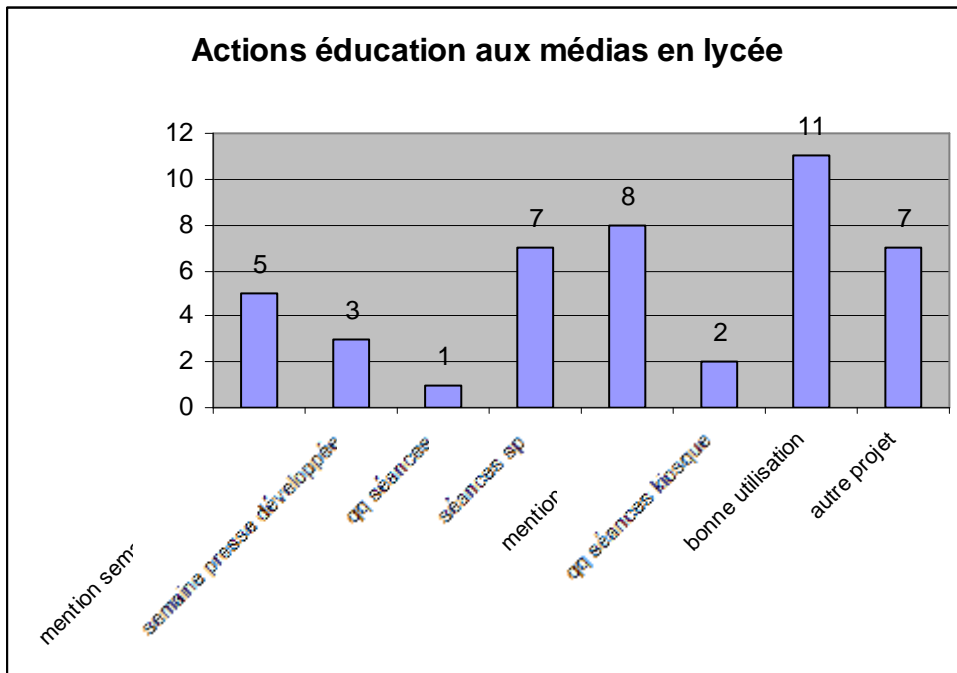
Graphique 17

La semaine de la presse mentionnée 21 fois ne donne lieu à un bilan précis que 9 fois.

8 projets d'éducation aux médias type PAM ou autre (cf. autre projet dans le graphique 17) figurent dans les bilans. Le graphique 18, ci-dessous, montre bien que peu de bilans donnent une évaluation précise. Les évaluations précises portent essentiellement sur les actions mises en place et non sur les compétences acquises par les élèves.

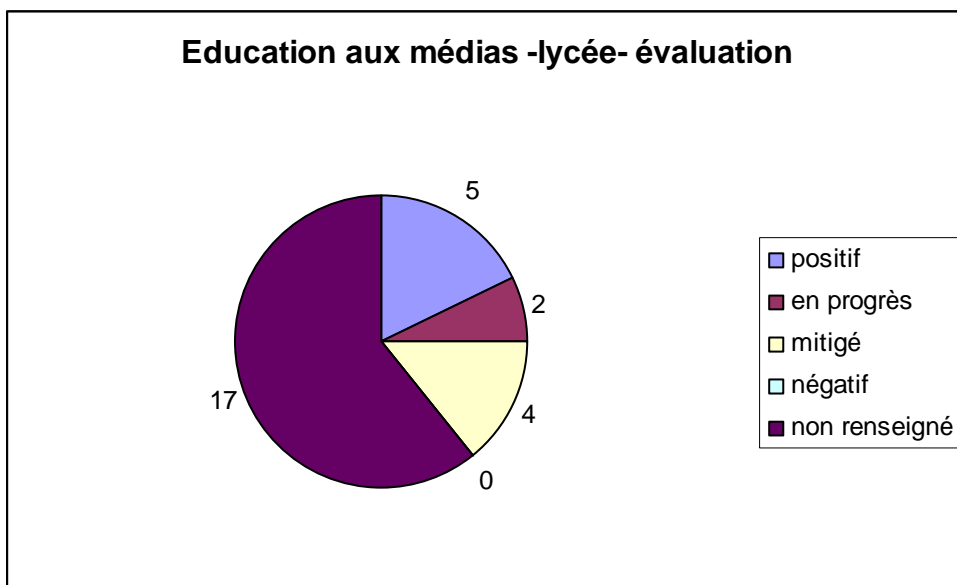


Graphique 18



Graphique 19

La présence du kiosque de presse renforce les actions. 8 bilans mentionnent seulement la présence du kiosque, tandis que 13 (11+2) qualifient son utilisation.



Graphique 20

En lycée, peu de bilans font le lien entre les actions conduites au CDI dans le cadre de l'éducation aux médias et les programmes (où elle est inscrite), l'ECJS... Quelques bilans de LP mettent cependant en évidence cette articulation et les nouveaux programmes de bac pro devraient renforcer le travail en commun.

Pistes de réflexion....

Quels objectifs pour la semaine de la presse ? et plus largement pour l'éducation aux médias ? Quelles compétences développer chez les élèves ? Quelle coopération avec les disciplines ? **L'éducation aux médias ne peut se réduire à la semaine de la presse.**

Partenariat avec la vie scolaire

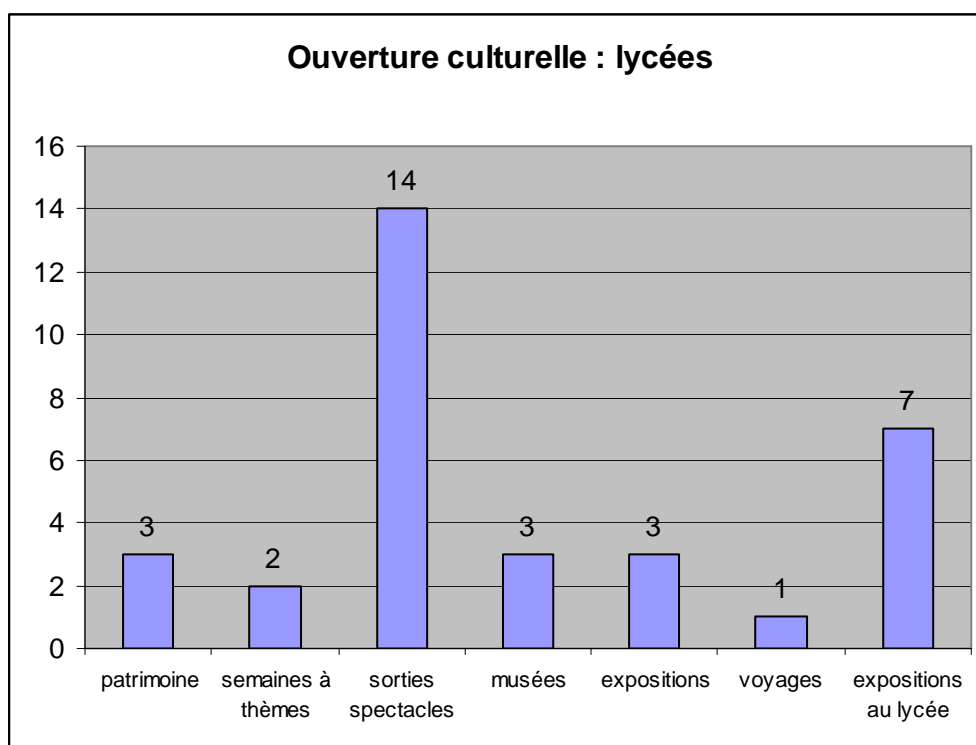
Peu de projets (conçus en 2006) avaient un objectif sur le travail avec la vie scolaire. Il n'est donc pas possible d'en faire une analyse.

Ouverture culturelle

Rappel : 22 lycées sur 55 projets affichaient un objectif sur l'ouverture culturelle des élèves et 35 collèges sur 105 projets.

Sous ce titre, sont rassemblés ici les activités culturelles en dehors de la lecture qui fait l'objet d'un traitement à part

Lycée

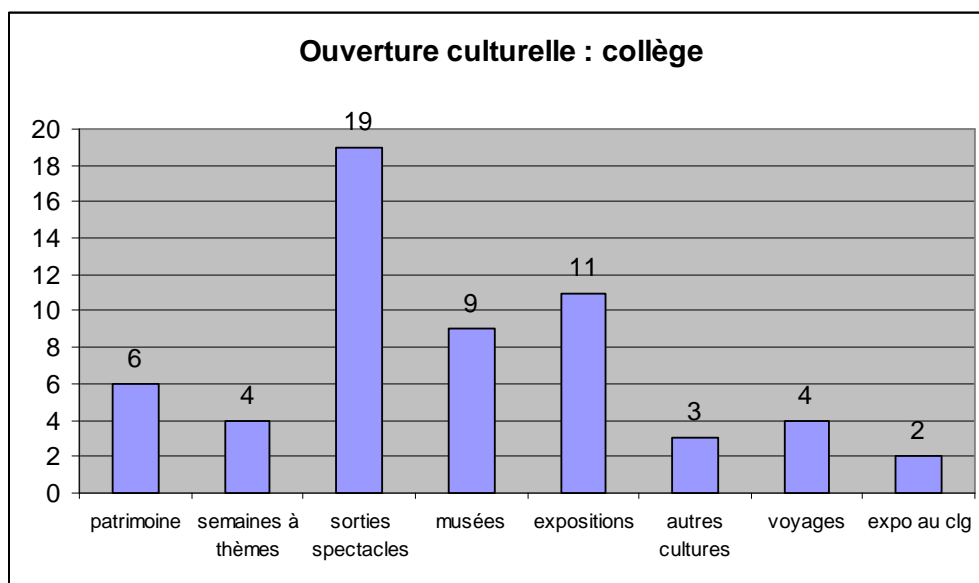


La volonté d'ouverture culturelle se traduit :

- en assistant à des spectacles : au cinéma, au théâtre ou à l'opéra (dans l'ordre d'importance)
- en accueillant des expositions ou en les visitant.

Les projets menés sont jugés positivement dans 17 cas (les autres ne font pas de bilan)

Collège



L'ouverture culturelle se traduit en termes de sorties pour des spectacles, de visites d'expositions ou de musées. La moitié des rédacteurs des bilans jugent l'objectif atteint. Les autres ne tirent pas de bilan.

TICE

Rappel : 16 projets de lycée sur 55 comportent un objectif ou un sous-objectif relatif aux TICE. En collège 22 projets sur 105 ont retenu cet axe de travail en tant que tel.

Trouver ces chiffres faibles serait oublier qu'au CDI, les usages des TICE sont principalement intégrés à la recherche et l'exploitation de l'information.

Lycée

Dans les 16 projets de lycée, l'accent est mis sur les droits et les devoirs face à l'internet et la charte d'usage au sein de l'établissement. Le B2I n'apparaît que 2 fois.

Collège

En collège, 22 projets font mention d'un objectif autour des TICE et plus particulièrement du B2I. 7 bilans signalent un objectif atteint, 6 considèrent l'objectif comme partiellement atteint, 2 ont une appréciation plus mitigée.

Si on tient compte des mentions du B2I hors objectif ou sous-objectif particulier, 19 projets mentionnent des séances pédagogiques liées au B2I et 27 font état de la validation d'items.

Pistes de réflexion pour l'ensemble des bilans de projets

- Veiller à distinguer le bilan des activités conduites (nombre, classes concernées, intérêt, déroulement...) et les progrès des élèves. Ils peuvent aller de pair ou non.
- Veiller à évaluer le niveau de réussite des actions plutôt qu'à se limiter à énumérer les dites actions.
- Veiller à la lisibilité du bilan en rapportant les actions au nombre de classes d'un même niveau. Par exemple, 3 classes de quatrième sur cinq ont bénéficié de... et s'interroger sur la manière de faire pour que toutes les classes de quatrième puissent à l'avenir bénéficier d'actions équivalentes.
- Distinguer bilan des activités et évaluation des objectifs.